

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

PISTOLENSCHAUM

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Produit chimique pour la construction, la modernisation et la réparation.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

LUGATO GmbH & Co. KG

Großer Kamp 1

D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sicherheit@lugato.de

Identification de l'importeur

Adresse

Puag AG

Oberebenestrasse 51

CH-5620 Bremgarten

N° de téléphone +41 41 56 648 88 00 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

N° Fax +41 41 56 648 88 60 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

e-mail info@puag.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aerosol 1; H222 - H229

Aquatic Chronic 4; H413

Carc. 2; H351

Eye Irrit. 2; H319

Lact.; H362

Resp. Sens. 1; H334

Skin Irrit. 2; H315

Skin Sens. 1; H317

STOT RE 2; H373

STOT SE 3; H335

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

Pictogrammes de danger



SGH02



SGH07



SGH08

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues
paraffines chlorées, C14-17

Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P263	Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

Éléments d'étiquetage additionnels

"Réservé aux utilisateurs professionnels"

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

Ce produit ne peut pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

«À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle»

Informations relatives à l'étiquetage

Produit classé et étiqueté d'après les Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

Produit classé et étiqueté d'après les Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, RS 814.81).

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

2.3 Autres dangers

La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les substances du produit ne sont pas considérées comme vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation, contient les substances dangereuses listées ci-après.

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphore avec le méthyloxirane			
	1244733-77-4 807-935-0 - 01-2119486772-26	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Chronic 3; H412	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
2	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues			
	9016-87-9 - 615-005-00-9 -	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4*; H332 Resp. Sens. 1; H334 STOT SE 3; H335 Carc. 2; H351 STOT RE 2*; H373**	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
3	éther méthylique			
	115-10-6 204-065-8 603-019-00-8 01-2119472128-37	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas; H280	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
4	isobutane			
	75-28-5 200-857-2 601-004-00-0 01-2119485395-27	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas liq.; H280	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
5	propane			
	74-98-6 200-827-9 601-003-00-5 01-2119486944-21	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas liq.; H280	< 5,00	% en poids
6	paraffines chlorées, C14-17			
	85535-85-9 287-477-0 602-095-00-X 01-2119519269-33	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH066 Lact.; H362	< 5,00	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

(* , ** , *** , ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	C, 2	Resp. Sens. 1; H334: C >= 0,1% Skin Irrit. 2; H315: C >= 5% Eye Irrit. 2; H319: C >= 5% STOT SE 3; H335: C >= 5%	-	-
3	U	-	-	-
4	C, U	-	-	-
5	U	-	-	-
6	-	-	M = 10	M = 10

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
1	632 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

problèmes de respiration; Toux; Phénomènes allergiques

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée; Mousse

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone; dérivés chlorés; Acide cyanhydrique (HCN); Oxyde d'azote (NO_x); L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Porter un vêtement de protection. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Équipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le matériau durcit de lui-même à l'air. Laisser prendre en masse, ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Veiller à la bonne aération des locaux. Respecter les directives de sécurité et du traitement mentionnées sur les enveloppes. Ne pas utiliser à proximité des sources de la combustion; Se référer aux mesures de protection énumérées dans rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les aérosols.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Formation de mélanges gazeux explosifs avec l'air. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	9016-87-9	
	MAK (SUVA)		
	Diphenylmethan-4,4'-diisocyanat / Isocyanates de diphénylméthane-4,4'-diisocyanate		
	Remarque/s	H SSC B	
	MAK (SUVA)		
	Isocyanate / Isocyanates		
	VLE (courte durée)	0,02	mg/m ³
	VLE (8h)	0,02	mg/m ³

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

	Remarque/s	S B, Als Gesamt-NCO gemessen. B für Diphenylmethan-4,4'-diisocyanat / Mesuré comme NCO total. B pour 4,4'-diisocyanate de diphénylméthane.		
	2024/869/EC			
	Diisocyanates (measured as NCO (10))			
	VLE (8h)	0,006	mg/m ³	12 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin (8) Dermal and respiratory sensitisation (9)		
	Remarque/s	A limit value of 10 µg NCO/m ³ in relation to a reference period of 8 hours and a short-term exposure limit value of 20 µg NCO/m ³ shall apply until 31 December 2028.		
2	éther méthylique	115-10-6	204-065-8	
	2000/39/EC			
	Dimethylether			
	VLE (8h)	1920	mg/m ³	1000 ppm
	MAK (SUVA)			
	Dimethylether / Ether diméthylique			
	VLE (8h)	1910	mg/m ³	1000 ppm
3	isobutane	75-28-5	200-857-2	
	MAK (SUVA)			
	Butan (beide Isomere) / Butane (les deux isomères)			
	VLE (courte durée)	7600	mg/m ³	3200 ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m ³	800 ppm
4	propane	74-98-6	200-827-9	
	MAK (SUVA)			
	Propan / Propane			
	VLE (courte durée)	7200	mg/m ³	4000 ppm
	VLE (8h)	1800	mg/m ³	1000 ppm

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphore avec le méthoxypropane			1244733-77-4 807-935-0	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2,91	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	8,2	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	22,6	mg/m ³
2	éther méthylique			115-10-6 204-065-8	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1894	mg/m ³
3	paraffines chlorées, C14-17			85535-85-9 287-477-0	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	47,9	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	6,7	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphore avec le méthoxypropane			1244733-77-4 807-935-0	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,52	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	2	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,04	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,45	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	5,6	mg/m ³

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

2	éther méthylique			115-10-6 204-065-8	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	471	mg/m ³
3	paraffines chlorées, C14-17			85535-85-9 287-477-0	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,58	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	28,75	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2,00	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphore avec le méthyloxirane		1244733-77-4 807-935-0	
	Eau	eau douce	0,32	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,51	mg/L
	Eau	eau marine	0,032	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	11,5	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	1,15	mg/kg poids sec
	sol	-	0,34	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	19,1	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	11,6	mg/kg nourriture
2	éther méthylique		115-10-6 204-065-8	
	Eau	eau douce	0,155	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	1,549	mg/L
	Eau	eau marine	0,016	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,681	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,069	mg/kg poids sec
	sol	-	0,045	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	160	mg/L
3	paraffines chlorées, C14-17		85535-85-9 287-477-0	
	Eau	eau douce	1,00	µg/L
	Eau	eau marine	0,2	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	13,00	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	2,60	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	11,9	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	80,00	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	10,00	mg/kg
	concerne : alimentaires			

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre A/P2

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel		0,1	mm
Temps de passage	>		
Matériau approprié	vitone		
Epaisseur du matériel		0,4	mm
Temps de passage		30	min

Divers

Vêtement de protection léger

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation

liquide

Etat

Aérosol

Couleur

divers

Odeur

Donnée non disponible.

pH

Donnée non disponible.

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Donnée non disponible.

Point de fusion/point de congélation

Donnée non disponible.

Température de décomposition

Donnée non disponible.

Point d'éclair

non disponible

Température d'inflammation

Donnée non disponible.

Propriétés comburantes

aucun

Inflammabilité

Donnée non disponible.

Limites inférieure d'explosion

Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Valeur	5100 hPa
Source	Fabricant

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	env. 1,0 g/cm ³
Température de référence	23 °C
Source	Fabricant

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
	log Pow	2,68	
	Température de référence	30 °C	
	concerne	pH: 7.1	
	Méthode	EU Method A.8	
	Source	ECHA	
2	isobutane	75-28-5	200-857-2
	log Pow	2,80	
	Température de référence	20 °C	
	concerne	pH 7	
	Source	ECHA	
3	propane	74-98-6	200-827-9
	log Pow	env. 1,8	
	Méthode	QSAR	
	Source	ECHA	

Viscosité cinématique

Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
PISTOLENSCHAUM	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
DL50		632	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat (femelle)		
Méthode	67/548/EEC, B.1		
Source	ECHA		
2	paraffines chlorées, C14-17	85535-85-9	287-477-0
DL50	>	4000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
PISTOLENSCHAUM	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
CL50	>	7	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
2	éther méthylique	115-10-6	204-065-8
CL50		164000	ppmV
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Gaz		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	isobutane	75-28-5	200-857-2
CL50		520400	ppmV
Durée d'exposition		2	h
Etat d'agrégation	Gaz		
Espèces	souris		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	propane	74-98-6	200-827-9
CL50	>	800000	ppmV
Durée d'exposition		0,25	h
Etat d'agrégation	Gaz		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	souris		
Méthode	OCDE 429		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Mutagenicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères		
Espèces	Lymphzellen (souris)		
Méthode	OECD 476		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Type d'examen	DNA-Damage
Espèces	rat
Méthode	OECD 482
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Type d'examen	In vivo mammalian somatic cell study: cytogenicity / erythrocyte micronucleus
Espèces	souris
Méthode	OECD 474
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2	éther méthylique	115-10-6	204-065-8
----------	-------------------------	-----------------	------------------

Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
Espèces	Salmonella typhimurium / Escherichia coli
Méthode	OECD 471
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test
Espèces	lymphocytes humains
Méthode	OECD 473
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Espèces	Chinese hamster Ovary (CHO)
Méthode	OECD 476
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

3	isobutane	75-28-5	200-857-2
----------	------------------	----------------	------------------

Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
Espèces	Salmonella typh. TA98, TA100, TA1535, TA1537, TA1538
Méthode	Données bibliographiques
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0

Voie d'exposition	orale
-------------------	-------

Type d'examen	Étude sur 2 générations
Espèces	rat
Méthode	OECD 416
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voie d'exposition	orale
-------------------	-------

Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal
Espèces	lapin
Méthode	OECD 414
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2	éther méthylique	115-10-6	204-065-8
----------	-------------------------	-----------------	------------------

Voie d'exposition	par inhalation
Type d'examen	Repeated Dose Inhalation Toxicity

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

Espèces	rat
Méthode	OECD 452
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Voie d'exposition	par inhalation
NOAEL	40000 ppm
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal
Espèces	rat
Méthode	OECD 414
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
3	isobutane 75-28-5 200-857-2
Voie d'exposition	par inhalation
NOAEC	9000 ppm
Type d'examen	Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction/Developmental Toxicity Screening Test
Espèces	rat
Méthode	OECD 422
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
4	propane 74-98-6 200-827-9
Voie d'exposition	par inhalation
NOAEC	12000 ppm
Type d'examen	Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction/Developmental Toxicity Screening Test
Espèces	rat
Méthode	OECD 422
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	éther méthylique	115-10-6	204-065-8
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEC	47106 mg/m ³		
Type d'examen	Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction/Developmental Toxicity Screening Test		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 453		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit	
PISTOLENSCHAUM	
Source	Fabricant
Effets	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
Voie d'exposition	orale		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

Espèces Source Evaluation/Classement	rat ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Voie d'exposition	par inhalation
Espèces Source Evaluation/Classement	lapin ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
2	éther méthylique 115-10-6 204-065-8
Voie d'exposition	par inhalation
Espèces Méthode Source Evaluation/Classement	rat OECD 452 ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
3	isobutane 75-28-5 200-857-2
Voie d'exposition	par inhalation
Espèces Méthode Source Evaluation/Classement	9000 ppm rat OECD 422 ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
4	propane 74-98-6 200-827-9
Voie d'exposition	par inhalation
LOAEC Espèces Méthode Source Evaluation/Classement	12000 ppm rat OECD 422 ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Pour l'exposition excessive – notamment pour les procédés de travail par pulvérisation sans mesures de protection – il existe, en fonction de la concentration, le danger de l'effet irritant pour les yeux, le nez, le larynx et les voies respiratoires. Les problèmes et le développement de la sensibilité (problèmes de respiration, toux, asthme) peuvent apparaître avec un retard. Pour les personnes sensibles, les réactions peuvent apparaître déjà lors des très petites concentrations des isocyanates, également au-dessous de la valeur de la concentration maximale admise sur le lieu de travail. En contact avec la peau prolongé, les effets tannants et irritants peuvent apparaître.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
CL50		51	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

2	éther méthylique	115-10-6	204-065-8
CL50	>	4100	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Poecilia reticulata		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	paraffines chlorées, C14-17	85535-85-9	287-477-0
CL50	>	5000	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Alburnus Alburnus		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Nom du produit

PISTOLENSCHAUM

Evaluation/Classement: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
CE50		131	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
2	éther méthylique	115-10-6	204-065-8
CE50	>	4400	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	paraffines chlorées, C14-17	85535-85-9	287-477-0
CE50		0,006	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
CE50		82	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
CE50		784	mg/l
Durée d'exposition		3	h

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

Espèces	boue activée		
Méthode	ISO 8192		
Source	ECHA		
2	éther méthylique	115-10-6	204-065-8
EC10	>	1600	mg/l
Espèces	Pseudomonas putida		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		14	%
Durée		28	j
Méthode	EU C-4.D		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		
2	éther méthylique	115-10-6	204-065-8
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		5	%
Durée		28	j
Méthode	OCDE 301 D		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		
3	isobutane	75-28-5	200-857-2
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		50	%
Durée		3,1	j
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
4	propane	74-98-6	200-827-9
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		50	%
Durée		3	j
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
FBC		0,8	- 14
Espèces	Cyprinus carpio		
Méthode	OECD 305 C		
Source	ECHA		
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Produit de réaction du trichlorure de phosphoryle avec le méthyloxirane	1244733-77-4	807-935-0
log Pow		2,68	
Température de référence		30	°C
concerne	pH: 7.1		
Méthode	EU Method A.8		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

2	isobutane	75-28-5	200-857-2
log Pow		2,80	
Température de référence		20	°C
concerne	pH 7		
Source	ECHA		
3	propane	74-98-6	200-827-9
log Pow	env.	1,8	
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Nom du produit	
PISTOLENSCHAUM	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les substances du produit ne sont pas considérées comme vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Autres effets néfastes
Potentiel de réchauffement planétaire
Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
Ingrédient :
Propane :
Potentiel de réchauffement global en 20 ans : 0,072
Potentiel de réchauffement global en 100 ans : 0,02
Potentiel de réchauffement global en 500 ans : 0,006
Durée de vie atmosphérique : 0,036 a
Efficacité radiative : 0 Wm ² ppb
Plus d'informations : Liaisons diverses

12.8 Autres informations

Autres informations
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Seulement les cuvettes d'aérosol complètement vidées passer à la récupération des matières secondaires doit Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

Emballage

Effectuer l'élimination en conformité avec les administrations régionales pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN	UN1950
IMDG	UN1950
ICAO-TI / IATA	UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	AÉROSOLS
IMDG	AEROSOLS
ICAO-TI / IATA	Aerosols, inflammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe	2
Étiquette	2.1
Code de classification	5F
Code de restriction en tunnels	D
IMDG - Classe	2
Étiquettes	2.1
Remarque/s (IMDG)	Emballage externe (caisses ou cartons) doit correspondre au moins aux Directives pour la groupe d'emballage II.
ICAO-TI / IATA - Classe	2.1
Étiquettes	2.1
Remarque/s (ICAO-TI / IATA)	Emballage externe (caisses ou cartons) doit correspondre au moins a la groupe d'emballage II (IATA - directive 5.2 PI203).

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	-
IMDG	-
ICAO-TI / IATA	-

14.5 Dangers pour l'environnement

EmS	F-D, S-U
-----	----------

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

Le produit contient la/les suivante(s) substance(s) répondant aux critères énoncés à l'article 57 et 59 du Règlement ((CE) 1907/2006) REACH et est/ sont considérée(s) des/une substance(s) candidate(s) à placer dans l'annexe XIV (liste des substances soumises à l'autorisation).

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	paraffines chlorées, C14-17	85535-85-9	287-477-0

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .		N° 3	
le produit contient le(s) suivant(es) substance(s), auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	9016-87-9	-
			56, 74, 75, 77

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	E1, P3a
Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.	

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC	20,1 %
---------------	--------

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222 - H229	Aérosol extrêmement inflammable.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

C	Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
U	Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.
2	La concentration d'isocyanates donnée est le pourcentage en poids du monomère libre, calculé par rapport au poids total du mélange.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PISTOLENSCHAUM

Code produit: BS-4

Version actuelle: 5.1.0, établi le: 03.04.2025

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 26.03.2024

Région: CH

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 726342